

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 1262/Fin.

Kigali, le 8 Juin

1928.

339 / Fin

Copie à Monsieur le Comptable à Kigali.



Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par suite des fortes demandes du commerce local, le numéraire et billets de banque font défaut à KIGALI.

Je vous saurais gré d'envoyer le plus tôt possible à Monsieur le Comptable de KIGALI les excédents de caisse dont vous disposeriez.

Seuls les titres valant espèces sont à expédier à Usumbu
à l'adresse de Monsieur le Caisier Colonial.

Pr. Le Résident du Ruanda en route.

Le Commissaire de District-Adjoint.

O. Coubeau.

*P.S. Prière de me faire savoir ce que vous comptez
pouvoir envoyer de numéraire à Kigali, d'ici
30 juin 1928.*